

Neuilly-sur-Seine, le **29 MAR. 2011**



NEUILLY-SUR-SEINE

**QUARTIER SAINT-PIERRE
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 5 MARS 2011**

Le Maire

Soucieux d'être plus proche des préoccupations des Neuilléens, j'ai souhaité aller à leur rencontre le vendredi ou le samedi matin au rythme de deux visites par mois.

Afin d'aborder avec vous les différents sujets de vie quotidienne qui vous tiennent à cœur et faire le point sur les problèmes soulevés et projets évoqués lors de ma précédente visite du 21 novembre 2009, j'ai entrepris une nouvelle visite du quartier Saint-Pierre le 5 mars dernier.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants du quartier sur différents sujets parmi lesquels :

CIRCULATION DES VELOS

Certains habitants m'ont fait part de la gêne occasionnée par la circulation de vélos sur les trottoirs de la Ville. Des panneaux mobiles, rappelant l'interdiction pour les cycles de circuler sur les trottoirs, tournent régulièrement sur différents axes de la commune. La présence de ces panneaux permet une meilleure verbalisation des contrevenants, tout en faisant preuve de discernement pour les enfants. Un rappel aux bons usages de circulation à vélo sera toutefois fait dans une prochaine parution municipale.

Dans la continuité du premier aménagement cyclable réalisé sur un tronçon de l'avenue du Roule, colonne vertébrale de la ville (entre Paris et la rue Madeleine Michelis), un réaménagement de l'avenue Achille Peretti, entre la place Gouraud et la rue de l'Hôtel de Ville, sera réalisé en 2011. D'autres aménagements cyclables, permettant d'assurer un meilleur partage de l'espace public et de sécuriser la cohabitation des automobilistes et des cyclistes sont à l'étude en 2011 et 2012, sur des axes perpendiculaires à cette avenue.

LOCAUX MUNICIPAUX ANNEXES DU 127 AVENUE ACHILLE PERETTI

Une nouvelle structure d'accueil du public de la Mairie ouvrira ses portes au printemps 2011. La Ville a en effet souhaité regrouper certains de ses services, notamment ceux liés à l'enfance et à la petite enfance, dans l'immeuble situé 127 avenue Achille Peretti, face à la Mairie, et faciliter ainsi vos démarches administratives. Les services de la Voirie seront également regroupés dans ce nouvel espace.

NUISANCES AERIENNES

Face à la recrudescence des nuisances aériennes constatées depuis plusieurs mois par les Neuilléens, Valérie Gallais-Desmouceaux, mon adjointe déléguée à l'Environnement et au Développement durable, a saisi en novembre 2010, conjointement avec plusieurs villes du département, le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, Madame Kosciusko-Morizet, afin d'attirer son attention sur le non-respect par l'aéroport du Bourget des horaires de vol de nuit interdisant notamment les atterrissages entre 23 heures et 6 heures du matin. Par ailleurs, le survol en pleine nuit de notre commune par des avions « courriers » venant de l'aéroport de Roissy a également été signalé. Par lettre en date du 3 janvier dernier, le cabinet de Madame Kosciusko-Morizet s'est engagé à saisir les services compétents et à faire procéder à un examen rapide de ce dossier. Il semblerait que des modifications d'amplitudes horaires aient eu lieu ces derniers mois à l'aéroport du Bourget. Je vous tiendrai bien évidemment informés de l'évolution de ce dossier.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidents dans le quartier Saint-Pierre.

J'ai expressément demandé aux différents services concernés par les dossiers évoqués lors de la visite, d'en assurer un suivi tout particulier, dans le légitime souci d'apporter des réponses satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement



Jean-Christophe FROMANTIN